

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 16 avril 2014

Conseillers
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Caroline WANNINGER

Conseillers présents et représentés : **8**

SEANCE du 25 avril 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Caroline WANNINGER.

Absents excusés : Christian HUBER, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL, Richard RUSCH, Ludovic STIEBER.

Procuration : Christian HUBER pour Philippe KLEIN, Thomas MOLIAN pour Patrick GRESSER.

Délibération n° 2014/37

Objet : Signature d'une promesse de vente

Vu la délibération du conseil municipal n° 2014/26 en date du 28 mars 2014 relative à des signatures de promesse de vente ;

Considérant qu'il y a des personnes, en lien avec le constructeur Stéphane Berger, intéressées par l'achat d'un lot compris dans la zone de l'AFUL Hinter den Gaerten appartenant à la commune ;

Le conseil municipal, entendu les explications, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés :

DECIDE de signer une promesse de vente avec Monsieur Jonathan BUDA et Madame Sophie WASILEWSKI épouse BUDA domiciliés au 1A rue de la Croix à LIPSHEIM concernant le lot 16 de l'annexe à la présente délibération, d'une superficie de trois ares et soixante cinq centiares (3,65 ares) pour un montant HT de 69 958,33 € et de 83 950 € TTC ; n acompte de 20 988 € HT (25 185,60 € TTC) devra être versé dans le délai fixé dans l'avis des sommes à payer qui sera envoyé par la trésorerie générale trois semaines suivant la signature du présent acte et après transmission de celui-ci au Livre Foncier de Wintzenheim-Kochersberg ;

DECIDE de signer cette promesse de vente en la forme authentique prévue par la délibération du conseil municipal n° 2014/26 en date du 28 mars 2014 susmentionnée.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 avril 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 avril 2014.

Le Maire
Alain NORTH